



ACCUEIL DE LA MAIRIE

☎ 02 98 20 20 90

accueil@mairie-saintdivy.fr

www.saint-divy.fr

N° d'astreinte disponible à l'affichage
à l'entrée de la mairie

Heures d'ouverture

Lundi, mardi, mercredi, vendredi
de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00

Jeudi de 8h30 à 12h00

Samedi de 9h à 11h30

PROCHAIN BULLETIN MUNICIPAL

Annonces à déposer en Mairie
pour le **vendredi 12 mai**

En fonction de l'espace disponible, la mairie se réserve
le droit de réduire la longueur des articles

PERMANENCE DES ÉLUS

Michel CORRE, Maire, lundi de 10h à 12h,
vendredi de 14h à 15h et sur rendez-vous

Maryse DUBET, 1^{ère} adjointe chargée des travaux
et affaires sociales, mardi de 10h à 12h

Roland EOZENO, 2^{ème} adjoint chargé de la voirie
et des espaces verts, vendredi de 15h30 à 17h30

Isabelle DINCUFF, 3^{ème} adjointe chargée de
l'enfance, jeunesse et des associations, mercredi
de 10h à 12h

André LEZIART, 4^{ème} adjoint chargé de
l'urbanisme, des affaires agricoles et du
patrimoine, mercredi de 11h à 12h
et samedi matin sur rendez-vous

ÉTAT-CIVIL

Naissances

Lyham TOUITI né le 30 mars

Arthur DECAËNS né le 3 avril

Décès

Alain DONNART, 64 ans, décédé le 5 avril



SANTÉ ET SOCIAL

Composer le **3237** pour connaître la pharmacie de
garde

MÉDECIN DE GARDE

En cas d'urgence, de nuit ou de week-end, il faudra
appeler le **15**, pour avoir les coordonnées du
médecin de garde, ou organiser les secours.

CABINET MÉDICAL

6 rue Charles de Gaulle

☎ 02.98.20.22.71

Dr SAUVANAUD Anne

Dr FAUCHE-GEZEGOU Sophie



INFOS DU MOIS

AMENAGEMENT ENTREE SUD DE LA COMMUNE A COMPTER DU 15 MAI

Dans le cadre de l'aménagement de l'entrée sud du bourg de Saint-Divy, **à partir du 15 mai pour une durée approximative de 3 mois**, l'entreprise **COLAS** va procéder aux travaux d'aménagements (bordure, trottoirs, eau pluviale et revêtement de chaussée).

Durant cette période :

- Le trafic sera en circulation alternée ;
- La voirie sera coupée 10 jours pour la réfection de l'eau pluviale (dates précisées ultérieurement) ;
- La voirie sera coupée 10 jours pour les enrobés de voirie en fin de projet.

Nous nous excusons de la gêne occasionnée et vous remercions par avance de votre compréhension.

CONSIGNES SÉCURITÉ



Matériel & piétons

Nos équipes utilisent divers outils et engins.
Sur les engins autoportés, pelleuses, camions,
il existe des angles morts.
Les chauffeurs peuvent ne pas vous voir si vous
vous approchez d'eux.

Certains outils comme les disquesuses
engendrent bruit et poussière.
Nos compagnons sont équipés de protections
mais vous ne l'êtes pas.

Restez à distance !

La sécurité du personnel est la priorité du Groupe Colas et il en va évidemment de même pour
celle des clients et riverains.
Les travaux vont commencer chez vous ou à proximité de chez vous. Nous avons d'ores et déjà
tout mis en œuvre afin de garantir la sécurité de tous.
Néanmoins, nous souhaitons que vous soyez conscients des risques liés à notre activité.



Chutes de plain-pied

Une parcelle de terrain va être terrassée,
empierre, remodelée pendant les travaux.

Le terrain peut présenter des tas de matériaux,
des trous, des bosses, des fournitures au sol,
des fiches métalliques en attente.

Regardez bien où vous
mettez les pieds !



Enrobés

Les enrobés sont mis en œuvre à une
température d'environ 150°C.

En cas de contact, le risque de brûlure est élevé.

Restez à distance et
tenez vos animaux de
compagnie hors de la
zone de travaux !



Nos équipes sont formées et équipées pour garantir un maximum de sécurité sur nos chantiers.
Elles sauront également vous aider à rester prudents lors de leur intervention,
N'hésitez pas à leur en parler.



INFOS UTILES

PASSAGE DU DERATISEUR

Le dératiser sera présent sur la commune à partir du mardi 30 mai, les particuliers
désirant son passage peuvent s'inscrire en mairie **jusqu'au jeudi 1^{er} juin**.

AIDE FINANCIÈRE À L'ACQUISITION DE RÉCUPÉRATEURS D'EAU DE PLUIE

Afin de répondre aux enjeux liés à la protection de l'environnement et à la
préservation des ressources naturelles et, notamment de l'eau, le **Syndicat du
Spernel**, souhaite participer au financement de l'acquisition de récupérateurs
d'eau de pluie par les foyers des trois communes desservies par le Syndicat Mixte
du Spernel (Kersaint-Plabennec, Saint-Divy et Saint-Thonan).

En effet, cette opération a pour but de promouvoir l'acquisition de récupérateurs
d'eaux pluviales pour un usage extérieur (arrosage, nettoyage outils...), de soutenir
les habitants dans la gestion raisonnée de la ressource en eau et de les inciter à
maîtriser l'utilisation qui en est faite.

C'est pourquoi, les membres du Comité Syndical, lors de la séance du 29 mars
dernier, ont décidé :

- **qu'à compter du 1^{er} avril 2023**, le Comité Syndical du Spernel contribue au
financement à hauteur de 50 % maximum du coût TTC du prix d'achat d'un
récupérateur d'eau de pluie de 150 litres minimum, financement plafonné à 100 €
TTC dans les limites du budget prévu pour l'année en cours

- **que cette aide financière :**

o concerne uniquement l'acquisition de récupérateurs d'eau de pluie destinés à un
usage extérieur (arrosage de potager et de plants, nettoyage outils...) auprès d'un
fournisseur ou d'une entreprise finistérienne

CABINET INFIRMIER

4 rue Stréat Névez

Infirmeries : ☎ 02.98.20.33.40

LE DISCOT Mathieu - GUILLOU Bernard

PERON-MIOSSEC Françoise

Les soins seront faits uniquement au domicile des patients pendant l'épidémie.

Pour vos rappels de vaccins anti-Covid 19, appelez-nous pour prendre rendez-vous.

CABINET PARAMÉDICAL

8 rue Stréat Névez

Masseurs kinésithérapeutes :

MEYTRAUD-LANNUZEL Sandrine

EVEN Aymeric

☎ 02.98.20.33.33 tous les jours

Urgences respiratoires le WE

Pédicure podologue :

COMPAGNON Audrey

☎ 02.98.20.38.91 tous les jours sauf WE

Sophrologue :

RICHE Julie - ☎ 06.40.35.95.02

HORAIRES DE LA DÉCHÈTERIE DE LA ZONE INDUSTRIELLE DE ST-ÉLOI

PLOUEDERN ☎ 02.98.85.19.50

Horaires d'été

du 1^{er} mars au 31 octobre 2023

du lundi au samedi de 9h à 12h

et de 14h à 19h

COLLECTE ORDURES MÉNAGÈRES ET RECYCLABLES

MAI

RECYCLABLES : 4 – L.22

ORDURES MÉNAGÈRES : 11 – 25

Calendrier de collecte consultable sur le site internet de la Communauté de Communes de Landerneau Daoulas :

www.pays-landerneau-daoulas.fr



PETITES ANNONCES

OBJETS TROUVES (disponibles en Mairie) :

- Béret noir Nike
- Clé de voiture Citroën (du côté de Villa Fleurie)
- Clé avec un ruban vert et rose (à l'aire de jeux)
- Jeune homme 16 ans sérieux et motivé **propose des services** pour **aide aux courses** (boulangerie, Leclerc St-Thonan), tonte, travaux de jardinage, garde d'animaux, disponible les vacances scolaires ☎ 07.82.29.06.02
- Famille de Saint Divy avec 2 enfants de 3 et 5 ans **cherche personne de confiance** (Permis B) **pour garde d'enfants en périscolaire** à partir de septembre prochain 3 ou 4 soirs par semaine (6 heures semaine).
Contact : 06 09 87 26 96

- o concerne uniquement le matériel suivant : cuve et éventuellement un socle, un robinet et un kit de raccordement (sur la même facture)
- o soit réservée à une demande par foyer (nom et adresse identiques)
- o soit attribuée sous réserve de produire avec la demande d'aide financière les pièces justificatives suivantes : justificatif de domicile datant de moins de 3 mois, facture acquittée nominative (avec mention de l'adresse) postérieure au 31 mars 2023 et précisant le descriptif du matériel et le nom et l'adresse du magasin, relevé d'identité bancaire
- o soit versée via un mandat et dans les limites des crédits inscrits au budget

Ainsi, toute demande d'aide financière sera à réaliser via l'imprimé que vous trouverez sur le site internet de la commune <https://wp.saint-divy.fr>
Ce document complété sera à déposer en mairie accompagné des pièces justificatives indispensables à l'étude du dossier.



VIE DES ECOLES

ECOLE JEAN DE LA FONTAINE

Inscriptions rentrée scolaire 2023-2024

La directrice, Hélène ACH, se tient dès à présent à la disposition des familles souhaitant des informations, visiter l'école et inscrire leur(s) enfant(s). Il est possible d'inscrire les enfants en filière monolingue (Français) ou en filière bilingue (Français-Breton).

Pour prendre rendez-vous ☎ 02 98 20 26 50 - email : ec.0291745P@ac-rennes.fr



Du 13 au 17 mars, **les élèves de CM1 et de CM2** des classes de Nadège LEGAY et de Nathan CUEFF se sont rendus à **Moulin-Mer** pour y vivre **une classe de découverte**. Les enfants se sont initiés à la pratique du kayak de mer avec l'apprentissage du maniement de l'embarcation et de la pagaie. Ils ont ensuite pu vivre l'activité sous forme de jeux et de randonnée dans la mer d'Iroise.

Cette semaine aura également été l'occasion de travailler sur le milieu marin : découverte de l'estran et initiation à la géologie et à l'ornithologie. Des randonnées et des activités scientifiques en classe ont complété les apprentissages de la semaine. Ce séjour à Logonna-Daoulas aura été aussi pour beaucoup d'enfants leur première expérience de vie en collectivité : partage d'une chambre, organiser ses affaires, partager le petit déjeuner et les repas, sans oublier les veillées !

Les élèves sont repartis avec de belles choses à exploiter en classe.

Les enseignants remercient les parents-accompagnateurs et l'AESH de CM2 pour leur engagement ainsi que l'ALPE pour son appui financier au service de la réussite de ce projet qui restera un souvenir mémorable pour tous les élèves.

ECOLE JEAN DE LA FONTAINE – Kermesse le 4 juin

L'ALPE Jean de la Fontaine organise comme tous les ans la kermesse de l'école.

Celle-ci aura lieu **le 4 juin** à la **salle de basket de St Divy**. Il y aura des structures gonflables à l'extérieur.

ECOLE SAINTE-MARIE



En réponse à la dynamique positive qui se vit et qui se profile encore, nous avons la joie d'annoncer **l'ouverture d'un demi-poste** dans notre établissement dès la rentrée 2023.

Les inscriptions sont déjà possibles. Vous pouvez nous contacter par mail ecolesaintemarie@wanadoo.fr ou au ☎ 02 98 20 20 97.

- **TAUPIER** : Bonjour, je vous débarrasse de vos taupes dans votre jardin. Je suis disponible aux alentours de Saint-Divy sur un rayon de 20 km.

Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à me contacter. M. BALCON ☎ 06.67.59.45.41

- Je suis **assistante maternelle à saint divy**, j'ai une place pour accueillir un enfant à partir du 4 septembre et une autre début janvier 2024. Après un premier contact téléphonique ou par mail, un entretien à mon domicile sera nécessaire afin de s'assurer que nos valeurs et nos pratiques éducatives soient en adéquation et que je puisse ainsi accueillir vos enfants sereinement.

Tarif horaire :

- 4 € net /heure pour un contrat de plus de 30 heures
- 4,20 € net /heure pour un contrat de moins de 30 heures

du lundi au vendredi de 8h à 17h30 (pas d'horaires ou de contrat atypiques)

Contrat sur 45 semaines

☎ 06.62.51.61.72/ mail: achcarol@sfr.fr

OFFRES D'EMPLOI

N'hésitez pas à vous rendre sur le site internet de la commune (www.saint-divy.fr) à la rubrique « Vie économique » puis « offres d'emploi » des propositions d'emploi vous attendent.

PORTES OUVERTES

Le lycée Le Cleusmeur de Lesneven organise des journées de découverte des formations :

- Le vendredi 12 mai de 17h à 19h30
- Le samedi 13 mai de 9h à 12h30

La maison Familiale de St Renan organise des portes ouvertes les :

- vendredi 12 mai de 17h à 19h30
- Samedi 13 mai de 9h à 17h



Pour tout renseignement complémentaire :

☎ 02.98.84.21.58

par mail : mfr.st-renan@mfr.asso.fr
site : www.mfr-strenan.com

INSTALLATION BOÎTE À LIVRES

Une boîte à livres a été installée en face de la garderie. Chacun peut y déposer ou emprunter un livre librement.



ALPE – COLLECTE DE JOURNAUX

Afin de financer les projets scolaires, l'ALPE de l'école Jean de La Fontaine organise une collecte de journaux le dernier samedi de chaque mois au local sous la mairie de 10h à 12h. La prochaine collecte aura lieu le **samedi 27 mai**.

Exposition sur la culture bretonne à la mairie de St-Divy



Vendredi 7 avril, l'association Ty Ar Vro a invité les élèves de Sainte-Marie à venir découvrir une exposition sur l'origine des lieux-dits de la commune.

Eric, l'animateur, a accueilli les enfants en breton les sensibilisant à l'intérêt de la langue bretonne à l'aide d'un album "Mona cherche sa route" et d'une grande maquette.

En Bretagne les noms des lieux-dits donnent des indications précieuses aux habitants et aux voyageurs égarés. D'un seul coup d'œil, le panneau de bord de route nous renseigne sur le nom du propriétaire, sur les caractéristiques du terrain, sur les animaux qui s'y trouvent ou sur l'environnement. Ils permettent de lire le paysage.

Mona va s'aider de ces indications pour trouver la maison de sa copine Lili.

Les enfants étaient ravis d'apprendre des nouveaux mots en breton ! Eric a aussi satisfait notre curiosité en précisant les traductions des lieux-dits de la commune



VIE ASSOCIATIVE

TENNIS DE TABLE – Tournoi national – week-end de Pentecôte

Notre club de tennis de table se concentre principalement en ce moment sur l'organisation de la nouvelle édition de son **traditionnel tournoi national** qui aura lieu durant le week-end de la Pentecôte les **samedi 27, dimanche 28 et lundi 29 mai**. **L'entrée est gratuite** si vous voulez venir supporter les locaux ou découvrir notre sport. Il y a même un tableau original ouvert à tous à 17h chaque jour (venez vers 16h30 si vous voulez y participer). Pour plus d'information sur le tournoi, n'hésitez pas à nous contacter : tournoisdstt@gmail.com

LES AMIS DE LA LECTURE – NOUVEAUTES A DECOUVRIR

Bonjour à tous,

L'équipe de bénévoles de la bibliothèque municipale est heureuse de vous annoncer **l'achat d'environ 120 livres récents** à votre disposition dans nos étagères. Il y en a pour tout le monde, des petits aux grands !

Pour les plus petits, il y a des livres cartonnés sur la ferme, les animaux de l'océan, la forêt...

De **nouveaux Sami et Julie** pour les premières lectures mais aussi de beaux romans pour faire rêver les enfants.

Pour les plus grands, nous avons acheté des **séries Action-Aventure, Cluedo et Quatre sœurs...**

Pour les adultes, il y aura du choix entre les romans et les romans policiers avec nous espérons les auteurs que vous aimez bien comme **Aurélié Valognes, Mary-Bernadette Dupuy, Erik Orsenna, Pierre Lemaître** ou encore **Sylvain Tesson...**

Nous vous attendons pour vous faire découvrir toutes ces nouveautés.

**La bibliothèque est ouverte
les mercredi et samedi de 10h30 à 12h00 et le jeudi de 17h30 à 18h30.**

CULTURE ET PATRIMOINE

DES NOMS DE LIEUX TEMOINS DE NOTRE HISTOIRE

Suite à la conférence sur les noms de lieux dits en breton donnée par Yann Bér Kemener le 2 avril, il nous semble important de vous donner la signification des noms de lieux de SAINT-DIVY car chaque jour nous utilisons les noms de nos quartiers, sans très souvent en connaître le sens réel. Pourtant ces noms racontent l'histoire et font notre identité. Nous en sommes collectivement les héritiers et les dépositaires. Les panneaux de signalisation des villages restent la trace la plus visible de l'omniprésence du breton pendant 15 siècles.

MARCHE AVEC NOUS

Départ à 14h du bourg pour l'après-midi – 9h pour la journée

07.05 : Bohars

14.05 : Pontrieux (Journée avec pique-nique)

21.05 : Porspoder

L.29.05 : Logonna

PIÈGES FRELONS ASIATIQUES

C'est le bon moment pour piéger les frelons asiatiques. Les mois d'avril et mai sont la meilleure période pour piéger les reines frelons qui sortent d'hibernation.

Des pièges sont à votre disposition en Mairie. Ils sont gratuits mais en quantité limitée.

Des nids de frelons sont exposés à l'accueil de la mairie.

Cérémonie du 8 Mai

La commémoration de l'Armistice mettant fin à la 2^{ème} Guerre Mondiale se tiendra à Saint-Divy le **lundi 8 Mai 2023** et se déroulera comme suit :

- 11h15 : Regroupement des participants devant la mairie : Déplacement en cortège jusqu'au monument aux Morts.
- 11h30 : Lever des couleurs : Lecture des messages, dépôt de gerbe, sonnerie aux Morts, Marseillaise et chant des Partisans.

A l'issue de la cérémonie, un vin d'honneur sera servi à tous, en mairie, dans la salle du conseil municipal.

Avant de partager le verre de l'amitié, une remise de décoration interne UNC est prévue.

VIE PAROISSIALE

Les messes auront lieu à 10h30 à Saint-Thonan les dimanches 7 et 21 mai.

LANDERNEAU
L'andern' rando
le dimanche 14 mai
Départ du gymnase de KERGREIS à partir de 8h00

Course nature & TOMBOLA en partenariat avec Landerneau Boutiques

Plus d'infos, Scannez-moi !

► 4 circuits en départ libre 4, 8, 13 et 21 km jusqu'à 12h
► Course nature 10 km, départ à 10h

Tarif : 5€, dont 1€ reversé à gratuit pour les enfants jusqu'à 14 ans

Rêves de Clown UNIQUE EN BRETAGNE

Saint-Divy- Conférence sur les noms de lieux : 2 avril 2023.
Abadenn diwar-benn an anvioù-lec'h : 2 a viz Ebrel 2023.

Saint-Divy : ancienne trève de la Forêt-Landerneau devenue commune en 1823. Saint Iv (1531) ; Saint Divy (1560) ; Sancti Davidis (1637) ; Saint Divi (1702).

Saint Divi serait un des derniers saints bretons à avoir émigré vers la fin du 7^e siècle. On ne possède de lui qu'une vie abrégée. Bien que sa vie soit relatée sur six panneaux au-dessus du chœur de l'église, il doit être le substitut d'un saint Ivi, prononcé *sandivi* en breton, conforté par l'existence du village de Lesivy. Et si ce n'était pas un saint, mais un *san*, un ruisseau, un fond de vallée ?

La commune de 8,5 km² n'a aucun village en Saint.

NB- **Kêr** : lieu habité, village, ville, avec expansion en toponymie à partir du 11^e siècle.
(b) = benel : féminin ; (g) = gourel : masculin

Baradozic ⇒ **baradozig** : petit paradis (baradoz ⇒ barr an dosenn : sommet de la butte ?)

Bot fao ⇒ **bod faou/faw** : buisson de hêtres ⇒ **faoued** : la hêtraie. À ne pas confondre avec fav (fèves, haricots) et ar favod : lieu à fèves.

Enez Coat ; enescoat (1608) ⇒ **enez koad, enez ar c'hoad** : l'île du bois. Enez : prairie humide entre deux rivières ; ici : endroit retiré.

Goaremic ⇒ **gwaremig** : petite garenne. **Gwaremm, ar waremm** : la garenne, terrain pierreux à flanc de coteau.

Goarem ar quinquis (1828) ⇒ **gwaremm ar genkiz** : la garenne du plessis (maison entourée de branches entrelacées, de plesses, maison de plaisance).

Guern ar land ⇒ **gwern ar lann** : le marais de la lande.

Guern ar meal ; guernenmeal (1687) ⇒ **gwern ar mael / mel** : le marais du prince, noble, chef.

Haye (La) ⇒ **kae, ar c'hae** : la haie de clôture, le retranchement.

Judée (la) ? relation possible avec saint Jude, un des douze apôtres ?

Kef (le) ⇒ **kef** : tronc.

Ker Andre ⇒ **kêr Andre** : le village d'André ou **kêr an dre(v)** : le village de la trève, du quartier.

Keravel ⇒ **kêr avel** : le village du vent.

Kerbiriou ⇒ **kêrbiriou** : kêr + Piriou (muté) : le village de Piriou.

Kerdalaun ⇒ **kêrdalaun** ⇒ kêr + Talaün (muté). Ce nom pourrait s'expliquer par un ancien *Talamunt*, formé de *tal* : val et *munt* (protection) : le village de Talaün.

Kerdu bihan ⇒ **kêr + du** : village noir.

Kerellou ⇒ **kerelloù** : querelles.

Kerguillo ⇒ **kêrgilio** : kêr + Kilio : le village de Quilio.

Kerherve ⇒ **kêr + Herve** : le village d'Hervé.

Kerhuel ⇒ **kêr + uhel** : le village élevé.

Kerlaouen ⇒ **kêr + laouen** : le village gai.

Kermaria ⇒ **kêr + Maria** ⇒ **Kêrvaria** : le village de Marie.

Kermingant ⇒ **kêr + Mengant** (Mingant : forme francisée) : le village de Mengant (*Maencant* attesté en 861, formé avec *cant* (perfection)).

Kernevez ⇒ **kêr + nevez** : le nouveau village.

Kernoel ⇒ **kêr + Noel** : le village de Noël.

Kerescar ⇒ **kêr + Rescar** : le village de Rescar.

Ker Yvon ⇒ **kêr + Yvon** : le village d'Yvon.

Kerzu ⇒ **kêr + zu** (du avec mutation) : le village noir.

Lesivy (1687) ⇒ **lez + lvi** : la cour seigneuriale d'Ivy.

Lost ar c'hoat ⇒ **lost ar c'hoad** : l'extrémité (queue, bout) du bois.

Malvezan ⇒ Malvézen, correspond à l'ancien nom *maeluueten*, attesté en 872, avec *uueten* (combat).

Mesgrall ⇒ **maez + Grall** : le champ ouvert de Grall.

Pen ar forest ⇒ **penn ar forest** : le bout (la tête) de la forêt.

Pen ar pont ⇒ **penn ar pont** : le bout (la tête) du pont.

Pen mezen ; penvezen (1696) ⇒ **penn (ar) vezenn** (singulier de gwez) : le bout de l'arbre (de l'endroit planté d'arbres).

Penhoat ⇒ **penn ar c'hoad** : la tête du bois.

Pen ar c'hoat (1828) (Moulin) ⇒ **penn ar c'hoad** : l'extrémité (le début, le bout) du bois.

Penquear ⇒ **pennkêr** : lieu situé à l'extrémité, aux issues d'un village.

Pont Mean ; pontmean (1662) ⇒ **pont maen** : pont en pierre.

Porsquelen ⇒ **porzh kelenn** : le manoir au houx.

Poulfanc ⇒ **puoll fank** : la mare boueuse.

Rescrenn ; roscrenn (1690) ⇒ **roz krenn** : le coteau médian, arrondi.

Roc'h glas : la roche bleue, ardoise.

Rosguen ⇒ **roz gwenn** : le coteau blanc.

Rospluen ; rosbleuzen (1608) ⇒ roz Bleuzen : le coteau de Bleuzen (*blodwen* en gallois, *blod* : fleur + *-wen* : blanche)

Sechouer ?

Streat nevez ⇒ **straed nevez** : ruelle neuve.

Streat zoun ⇒ **straed don** : ruelle profonde, encaissée

Valy ledan ⇒ **bali (ar vali) ledan** : large avenue ou esplanade.

Croisent ar iouanc ⇒ **krashtent ar yaouank** : le carrefour de Yaouank (Le Jeune)

Kerescar ⇒ **kêr Rescar** : le village de Rescar.

Kernilis ⇒ **kêr an iliz** : le village de l'église.

Pontascoet ⇒ **pont Hascoët** : le pont d'Hascoët.

Talguern ⇒ **E-tal ar wern** : en face du marais.